



M. Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget
Bureau du directeur parlementaire du budget
99, rue Bank, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre datée du 28 avril 2020 concernant la demande de renseignements IR0475, relativement aux données sur les mesures prises par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (FEGC) en réponse à la COVID-19, en particulier le financement supplémentaire de 50 millions de dollars pour les maisons d'hébergement pour femmes et les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles.

Vous trouverez les renseignements demandés dans la pièce jointe. Comme convenu avec votre bureau, cette première liste vous est fournie le 29 mai 2020, et nous vous enverrons des mises à jour mensuelles, la prochaine étant prévue pour le 30 juin 2020.

Voici des renseignements généraux à propos des 50 millions de dollars :


- Des 50 millions de dollars destinés à soutenir les maisons d'hébergement pour femmes et les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, 40 millions ont été versés à FEGC et 10 millions à Services aux Autochtones Canada (SAC) pour soutenir son réseau actuel de 46 refuges d'urgence dans les réserves et au Yukon.
- Au total, 30 millions de dollars des ressources de FEGC sont utilisés pour répondre aux besoins immédiats des maisons d'hébergement et des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles et sont répartis comme suit :
 - 20,54 millions de dollars à Hébergement femmes Canada (HFC) à distribuer à environ 430 maisons d'hébergement pour femmes et maisons de transition dans tout le pays (à l'exception du Québec);
 - 3 millions de dollars à la Fondation canadienne des femmes (FCF) à distribuer à environ 90 centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles dans tout le pays (à l'exception du Québec);
 - 6,46 millions de dollars pour des maisons d'hébergement pour femmes, des maisons de transition et des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles au Québec, dans le cadre d'une [entente conclue entre le Canada et le Québec](#).
- FEGC collabore avec ses homologues provinciaux et territoriaux et les parties prenantes pour veiller à ce que les 10 millions de dollars restants soient distribués aux organismes les plus touchés par la COVID-19. On prévoit que ces ressources seront débloquées en juin.

Le tableau de réponse comprend des informations sur la part du financement de FEGC et est saisi sous quatre onglets : les maisons d'hébergement et de transition financées par HFC à l'extérieur du Québec; les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles financés par FCF à l'extérieur du Québec; les maisons d'hébergement et de transition financées au Québec dans le cadre d'une entente conclue entre le Canada et le Québec; et enfin, les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles financés au Québec dans le cadre d'une entente conclue entre le Canada et le Québec.

Les renseignements fournis dans les deux premiers onglets comprennent les organismes qui ont reçu du financement, ainsi que le montant du financement reçu en date du 21 mai 2020. Les deux derniers onglets comprennent les renseignements fournis par le Québec le 28 mai 2020, montrant les organismes de cette province qui ont été financés ainsi que les montants du financement reçu par chaque organisme. Des renseignements supplémentaires seront communiqués dans la mise à jour du mois prochain.

Les informations sur la part du financement de SAC n'ont pas été incluses car elles relèvent de la responsabilité du ministre Miller. Si vous souhaitez recevoir des informations à ce sujet, veuillez-vous adresser directement à SAC.

Veillez accepter, Monsieur, mes salutations respectueuses.


Guylaine F. Roy
Sous-ministre
Femmes et Égalité des genres

Pièces jointes :

- 1) Formulaire de réponse à la demande IR0475
- 2) Tableau de réponse du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres